

ANNUAIRE
DES
CÔTES-DU-NORD.
1850.



SAINT-BRIEUC,
CHEZ L. PRUD'HOMME, IMPRIM.-LIB.
ET CHEZ LES LIBRAIRES DU DÉPARTEMENT.

PARTIE HISTORIQUE.

DICTIONNAIRE

DES

PERSONNES MARQUANTES

NÉES DANS LES CÔTES-DU-NORD (1).

PAR M. DE GARABY.

(Suite.)

AUVRÉ LE GÉANT. Auvré, de Guingamp, fut l'un des deux connétables auxquels Robert II, duc de Normandie, confia la garde du château de Cherrueix, près Pontorson. Le roman de Rou en fait mention, ainsi que la chronique de Normandie. Il en est aussi parlé dans nos grandes histoires de Bretagne.

(1) Voir, dans les 14 volumes précédents, les 280 personnages déjà cités.

(4)

La chronique des ducs de Normandie le cite souvent. Il y est dit que le duc Robert

Ferma sur Coisnon un châtel
Qui moult fut gent et fort et bel ;
Charrues fut primes nommé ,
Et Pont-Orson r'est appelé.
Moult eut de le fermer bon égard ,
Car moult sist bien d'icele part.
Moult en fut la marche efforcée ,
Là mit le duc de sa maisnée
Et deux conestables vaillantz
Néel et Auvrez Jaianz.

Les Bretons firent une irruption dans l'Avranchin. A leur retour, ils furent écrasés par Néel, vicomte de Saint-Sauveur, et par Auvré le Géant. Ces deux vaillants capitaines rassemblèrent des troupes.

Néel bien les a ordonez ,
S'entente y mit toute Auvrez.

Néel harangua ses braves, et promit qu'au moment décisif, le Géant tomberait sur les gens d'Alain, duc de Bretagne.

Auvrez nous tendra conrei.

Effectivement, quand l'affaire fut bien engagée, le foudre de guerre s'élança sur les Bretons et acheva leur défaite.

(5)

Dès qu'od ses gens s'y fut jeté ,
Le conestable Auvré
N'eut une puis en Bretons défense ;
Le plus orgoillos se propense
Par où il se pourra foïr.
Mar entrèrent en Normandie ;
Fut toute occise e le train
Que point s'en échappa des seins.

L'Histoire de Bretagne, par dom Maurice, raconte ainsi la guerre ouverte en 1029 et finie en 1030, entre Alain de Bretagne et le duc de Normandie.

« Ce fut vers le même temps que Robert, duc de Normandie, déclara la guerre au duc de Bretagne, qui refusait de lui rendre hommage. Pour le forcer à cette démarche, il entra dans le pays de Dol, qu'il ravagea entièrement, et bâtit le fort de Charruées, à l'embouchure de la rivière de Coaisnon, pour tenir le pays en respect. Content de cette insulte, il s'en retourna, chargé de butin. Alain rassembla ses troupes, dans le dessein de se venger. Au lieu de travailler à détruire le nouveau fort, il se contenta de ravager le comté d'Avranches, sans garder aucune mesure. Nigelle, vicomte de Cotentin, et Au-

(6)

vred le Géant, qui commandaient dans le fort, attendirent les Bretons, au passage de la rivière de Coaisnon, et les traitèrent si rudement, qu'Alain ne remporta que du chagrin et de la confusion de son entreprise. »

(Voir la note sur Auvré de Guingamp, page 725 du 3^e volume de la Chronique des ducs de Normandie.)

BESLAY (Charles-Hélen-Bernardin), né à Dinan, 1^r septembre 1768, d'un notaire de cette ville, était avocat, en 1789; il fut nommé commandant de la garde nationale, et, bientôt après, agent du district de Dinan, qu'il sut préserver de grands malheurs.

Elève de l'abbé Puel de Saint-Simon, il l'accueillit à son retour de l'exil, et le bon vieillard finit paisiblement ses jours chez lui. L'auteur de cet article, neveu du docte ecclésiastique, est heureux de consigner ce fait. M. de Saint-Simon laissa tout ce qu'il avait à son disciple reconnaissant.

Sous l'empire, M. Beslay fut membre du corps législatif. Il obtint l'entreprise d'une partie des travaux du canal d'Ile-et-Rance, que les états de Bretagne avaient adopté, en

(7)

1783, et dont il avait demandé l'exécution, dès le consulat. Député des Côtes-du-Nord, sous l'empire et la restauration, il prit une part très-active à tout ce qui intéressait le commerce, les finances et l'administration, ce qui ne le rendit point étranger aux votes politiques.

En 1818 et 19, il s'éleva, avec une vingtaine de ses collègues, contre l'ordre du jour sur une pétition pour le rappel des proscrits de 1815. Il repoussa toujours les lois exceptionnelles, et fut un des 95 qui combattirent la nouvelle loi électorale.

L'acte capital de la vie publique de M. Beslay, c'est d'avoir provoqué le refus de l'impôt. Il plaça son nom à la tête d'une association destinée à étendre ce refus dans toute la France, et il déjoua toutes les perquisitions du pouvoir.

Après 1830, il fut élu par plusieurs arrondissements de Bretagne. Il mourut à Dinan, en juillet 1840.

BOISBOESSEL (Yves de), né au Boisboessel, près Saint-Brieuc, vers 1280, était fils d'Yves de Boisboessel, sieur de Boisboessel et de la Fosse-Raffray, en Trégomeur.

Il fut d'abord chanoine et official de Tréguier, dont il devint évêque, en 1327.

En 1329, il fut nommé ambassadeur extraordinaire avec le prince Guy de Bretagne, comte de Penthievre, auprès du pape Jean xxii, et le chapitre de Tréguier lui donna sa procuration, pour solliciter la canonisation d'Yves de Kermartin.

Jean iii, duc de Bretagne, éleva Yves de Boisboessel à la dignité de conseiller d'état. En 1330, le prélat fut transféré à Quimper. En 1333, il passa sur le siège de St-Malo. On le trouve employé en qualité de président aux enquêtes, dans le rôle des officiers nommés pour la tenue du parlement de Paris, en 1336.

En 1347, il transigea avec son chapitre, pour deux chapelles fondées par Raoul Rousset et Alain Gonthier, ses prédécesseurs. Il passa de ce monde à une vie meilleure, le 20 mars 1348.

La même famille de Boisboessel a produit un maréchal-des-logis de la reine-duchesse Anne.

BOURBLANC (Saturnin-Marie-Hercule, comte du), né à Kermanach, en Squiffiec,

près Guingamp, en novembre 1739, fut destiné à la magistrature, et brilla au collège de Louis-le-Grand.

En 1762, il fut nommé conseiller au parlement de Rennes. Il fut impliqué dans l'affaire de La Chalotais. On l'enferma à la Bastille; mais, son innocence étant promptement reconnue, il fut rendu à la liberté. Il ne demanda aucun dédommagement honorifique ou pécuniaire.

En 1775, le maréchal de Duras lui obtint la place d'avocat-général. M. du Bourblanc versa au trésor 98,000 francs, qu'il perdit, en ne se soumettant pas à la loi de liquidation. Dans ses hautes fonctions, il déploya la science profonde du jurisconsulte, et l'éloquence énergique d'un magistrat intègre et généreux, qui lui valurent quelques rigueurs du pouvoir et des ovations de ses concitoyens.

Il passa en Angleterre, en 1792, et fit deux campagnes, sans accepter le traitement que les princes accordaient aux émigrés armés.

Vers 1796, sur la proposition du chancelier de Barentin, et avec l'agrément de Louis xviii, il fit un cours de droit élémentaire à

une cinquantaine de ses jeunes compatriotes. Depuis, le même prince lui confia diverses missions importantes.

En 1814, il rentra avec le roi, et fut conseiller d'état en service extraordinaire, attaché au comité de législation. Il mourut au Rouvre, en Saint-Pierre de Pléguen, le 19 septembre 1819.

La bibliothèque de Rennes possède un plaidoyer de M. du Bourblanc, ayant pour titre : *Un mariage célébré, sans le consentement et le concours du curé d'une des deux parties contractantes, peut-il être valide ?* 179 feuillets in-4°, manuscrit. L'auteur soutient que le concours des deux curés est nécessaire, et le parlement porta son arrêt dans le même sens.

CHAPPEDELAINE (Louis-Antoine, de), né en 1814, à Limoëlan, en Sévignac, entra de bonne heure dans la carrière des armes. L'Afrique fut le théâtre de ses exploits et de son immortel dévouement. Il se distingua aux combats de Sedi-Hemar, de Trara, comme il l'avait déjà fait à El-Modal, à la Chiffa, à Kieff et Saïda.

Le 6 juillet 1840, le 8^e bataillon des chas-

seurs d'Orléans, où servait Chappedelaine, arriva sur les bords du Chélif, pour recevoir la soumission d'une partie des Medjers, quand il fut assailli par plusieurs tribus et par les cavaliers réguliers de Bou-Hamedi. Enveloppé par une masse de Kabyles, le lieutenant Chappedelaine avait épuisé les munitions de ses trente hommes, mais il refusait énergiquement de se rendre. Il allait se faire jour à la baïonnette, quand un peloton de la 3^e compagnie lui apporta des cartouches et du secours, pour le dégager.

Le 21 mars 1842, au combat de la Saffsif et Sika, près du bois d'Hanaya, le lieutenant Chappedelaine, chargé, par le général Bedeau, de commander l'arrière-garde, vit deux masses de l'armée ennemie se ruer sur lui ; il fit des prodiges de valeur, et fut obligé de rallier la colonne. Il exécuta ce mouvement avec une intrépidité et une promptitude qui sauvèrent le corps qu'il dirigeait. En entendant crier : *Un sergent des carabiniers blessé au milieu des Arabes !* Chappedelaine s'élance, avec trois carabiniers, au milieu des barbares, charge sur ses épaules le sergent Simon et l'apporte au carré, après avoir reçu deux coups de feu dans

son uniforme et vu deux de ses compagnons grièvement blessés. La conduite du brave Breton fut mise à l'ordre du jour.

Le 22 septembre 1845, le chef d'une tribu soumise demanda au général Cavaignac un prompt secours contre Abd-el-Kader ; le colonel Montagnac partit avec 250 hommes, mais il fut attaqué, dans un ravin, par dix mille Arabes. Les Français combattirent 4 jours, et vendirent chèrement leur vie. Il ne restait que 83 hommes, avec le capitaine Géraud et le lieutenant Chappedelaine ; ils gagnèrent, en bataillon carré, Sidi-Brahim, et s'y barricadèrent. Ils repoussèrent trois assauts et toutes les sommations que fit l'émir. Le capitaine Duertre, son prisonnier, envoyé avec menace d'être décapité, s'il n'obtenait pas leur reddition, encouragea leur résistance, et paya cette belle conduite de la perte de sa vie. L'émir, désespérant de vaincre nos lions, les fit bloquer et continua sa marche. Du mardi 23 septembre au vendredi 26, à six heures du matin, nos braves restèrent sans vivres et sans eau. Enfin, 73 guerriers, emportant 7 blessés, sortirent en carré qu'on n'osa attaquer, et poussèrent jusqu'à 4 kilomètres de Djemmaâ-

Ghazaout. Là, les munitions et les forces leur manquent : le capitaine succombe ; les 40 qui survivent entrent dans un défilé où ils sont devancés, et meurent presque tous autour du corps de Chappedelaine. Quatorze, dont deux tombèrent morts en arrivant, atteignirent Djemmaâ, sous la protection de la troupe, qui fit une sortie.

Gloire à jamais aux dignes fils de la France, qui soutiennent si bien l'honneur de la patrie!!!

KERMOYSAN (Geoffroi de), né, vers 1310, à Goasmap, en Pommerit-le-Vicomte, entra dans l'ordre savant de Saint-Benoît, et devint abbé de la Couture, fondée, sur la fin du 6^e siècle, par saint Bertrand, évêque du Mans, et dotée très-richement par Hugues 1^{er}, comte du Mans, et par d'autres seigneurs. Ce bénéfice valait au moins 15,000 francs à son abbé.

Il fut nommé évêque de Quimper, en 1358. La guerre durait encore entre Charles de Blois et le comte Jean de Montfort. Ce dernier demeura maître du duché de Bretagne, par le gain de la bataille d'Aurai. Quimper avait suivi le parti de Charles et fut assiégé, en novembre 1364.

Dans cette triste conjoncture, Geoffroi parvint à sauver son peuple. Il assembla les habitants, pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire. On résolut unanimement d'ouvrir les portes au vainqueur. Pour preuve de parfaite soumission, le prélat laissa le nouveau duc lever la dîme sur toutes les denrées et marchandises de ses terres, excepté la ville de Quimper.

Le 3 septembre 1372, il approuva la fondation d'une chapelle par Hervé, seigneur du Pont-Labbé, en son château du Pont.

En 1374, il fut transféré à Dol. Il assista, l'année suivante, au parlement tenu à Paris, pour fixer la majorité des rois à 14 ans. Il mourut le 30 novembre 1380.

MARANT-BOIS-SAUVEUR (Guillaume-Marie), né à Paimpol, entra fort jeune au service et fit trois campagnes sur les bâtiments de commerce à Saint-Domingue.

Nommé enseigne, il se trouva, en 1779, au combat livré à hauteur du Havre; et, par sa bonne conduite, il fut promu au grade de lieutenant de vaisseau.

Il fit partie, en 1781, de la division du bailli de Suffren, se distingua à la mémo-

nable bataille de la Praya, et soutint cinq combats sur les côtes des Indes.

Ayant embrassé les principes de la révolution, Marant-Bois-Sauveur fut envoyé, en 1792, à Saint-Domingue, et le gouvernement le nomma, en récompense de ses services, capitaine de vaisseau.

En 1795, il bloqua l'île de Noirmoutiers, que les Vendéens occupaient, et s'en rendit maître.

En l'an 3, Marant-Bois-Sauveur fut fait chef de division, directeur des mouvements des ports, à Rochefort; chef militaire des mouvements, au Havre, en l'an 8; en l'an 9, sous-chef des mouvements, à Brest. Il reçut, à la même époque, le titre d'officier de la légion d'honneur.

(Voir l'*Histoire des marins célèbres*, par DUROS MENIL.)

TIPHAIN RAGUENEL.— Nous ajouterons quelques détails à la notice consacrée, dans un des volumes précédents, à cette digne épouse de Duguesclin.

Lorsque le brave connétable alla guerroyer en Espagne, Tiphaine se retira au mont Saint-Michel. Il lui fit construire une

belle habitation au haut de la ville. C'était sans doute là qu'on établit, dans la suite, un couvent de femmes. La maison reconstruite pour les loger est retombée en ruines ; cependant, on reconnaît encore l'emplacement, dessiné par quelques murs et arceaux couverts de lierre, au-dessous de l'entrée du château.

Duguesclin avait laissé, sous la garde de Tiphaine, cent mille florins d'or. Elle les distribua aux guerriers qui la visitaient, et les décida presque tous à rejoindre le héros dans la Péninsule.

Il paraît qu'un des principaux motifs de la retraite de cette femme vraiment extraordinaire, était son amour de la science et surtout pour l'astrologie judiciaire, dont elle s'occupa toute sa vie. Voici ce que dit dom Huynes, qui écrivait vers le milieu du dix-septième siècle :

« Cette dame, bien éduquée en la philosophie et astronomie judiciaire, s'exerçait continuellement, sur ce roc, à la contemplation des astres et à des calculs, à dresser des expériences, etc. »

Elle resta au mont Saint-Michel jusqu'à un

âge très-avancé, et elle s'en absentait rarement. Ce fut vers la fin de 1374 qu'elle alla mourir, d'un ashtme, dans un de ses châteaux de Bretagne.

« Il doit exister encore des manuscrits de Tiphaine Raguene. Je me souviens d'avoir entendu parler, dans mon enfance, d'un petit cahier en vélin d'une centaine de pages, avec des figures cabalistiques et vignettes coloriées, lequel était précieusement conservé par un curé de Pleudihen ou des environs. » (RAOUL, *Histoire du mont Saint-Michel*, 1834.)

LIEU DE NAISSANCE

DE

LA TOUR D'Auvergne.

Ayant habité, neuf ans, le séminaire de Plouguernevel, et prêché dans les villes et les campagnes de la Cornouaille, j'ai été à même d'en apprendre l'histoire.

Des vieillards affirmaient que Théophile-Malo Corret de la Tour d'Auvergne était de

Trébrivan. Ils l'avaient entendu dire, à la vue d'un manoir de la commune : « C'est là que je suis né. »

D'où vient qu'on le dit né à Carhaix ? On baptise dans une paroisse des enfants d'une autre dont l'église est trop loin ou même inabordable, comme à la fin de novembre, époque de la naissance du nouveau Bayard. Il aura été porté en ville pour la commodité du médecin, de la cérémonie et du banquet du baptême, pour la nourrice, pour apprendre, dès le berceau, le français, et échapper aux outrages que la campagne prodigue aux rameaux d'une branche naturelle. Les Côtes-du-Nord et le Finistère partageraient donc l'honneur d'avoir fourni le noble héros, l'écrivain érudit, l'homme bienfaisant.



STATISTIQUE.

GRACES.

(Près Guingamp.)

=

APERÇU GÉNÉRAL.

Cette commune doit son nom à Notre-Dame de Grâces, sa patronne. Elle est à 2 kilomètres nord-est de Guingamp, à l'est de Ploumagoar, au sud de Coadout, au sud-ouest de Mousterus, au nord de Plouisy. Elle a 7 kilomètres du nord au sud, 4 de l'est à l'ouest, et se divise en quatre sections : le bourg, contenant 50 ménages ; St-Jean, 88 ; Kerurien ou St-Yves, 62 ; Kerbost, 56.

Sa superficie est de 1,416 hect. 16 ares, dont 835 labourés, 143 en prés et pâturages, 129 sous bois, 2 en vergers et jardins, 109

incultes, 8 sous bâtiments. Les constructions s'élèvent à 260, dont trois moulins. Le pays est fertile, bien boisé, et fait honneur à ceux qui le cultivent.

La route nationale n° 12, dite de Paris à Brest, passe à St-Jean; celle de Guingamp à Carhaix traverse aussi cette paroisse.

Les *craquelins de Saint-Jean* se confectonnaient autrefois au village de ce nom, et y avaient été introduits par une personne qui avait habité, quelque temps, le pays de Saint-Malo.

La population de Grâces est de 1,550.

Les maisons remarquables de Grâces sont au nombre de cinq.

Kerurien était, en 1543, à François Hémeri. La famille était issue en ramage des anciens seigneurs de Cavan, juveigneurs d'Avaugour. Elle fournit un chef garde-côte de l'évêché de Tréguier; un capitaine de Bréhat; un capitaine de cent pistoliers, sous le prince de Martigues, lieutenant-général de Bretagne. M. Pierre Guimar, qui figura aux assemblées nationales dans la première révolution et a été maire de Guingamp, avait acquis cette belle propriété.

Keribo, en 1543, à Yves Le Rouge. Dans ce château mourut, à 84 ans, le 29 juillet 1840, M. Joseph-Delphin Dupleix de Cadignan, ancien colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis.

Keranno, où logea le roi Jacques d'Angleterre, et où naquit le général de la Boesière, est à M. Villeféron.

Crech-Fontan, au village de Saint-Jean, qui était à M. de Keroter.

Keravel, qui, depuis des siècles, appartient à la famille de Roquancourt. L'abbé de Roquancourt faisait partie de la députation de 1788, en laquelle se résume le dernier acte solennel et complet des anciennes franchises bretonnes.

L'histoire de Grâces, près Guingamp, présente trois époques :

Première époque. C'était une simple chapelle de saint Michel, qui était paroisse, puis trêve de Plouisy;

Deuxième époque. C'était un couvent de Cordeliers;

Troisième époque. C'est une commune du canton de Guingamp, une succursale de la cure de cette ville.

Première époque.*Grâces, chapelle en Saint-Michel.*

Saint-Michel était une puissante baronie qui a appartenu à la famille de La Fayette. C'était aussi une paroisse, en 1500. Elle commençait aux ponts de Saint-Michel, et embrassait ce qui forme aujourd'hui les communes de Plouisy et de Grâces ; mais Plouisy finit par devenir paroisse, et St-Michel descendit au rang de trêve.

Voici le nom des recteurs de Saint-Michel et Plouisy, depuis 1600 jusqu'à la première révolution :

1600. M. Flouriot, archidiacre de Tréguier, figure le premier sur le registre, dont la première moitié est en latin et la seconde en français. M. Merrien fut recteur jusqu'au 25 mai 1608. Il eut pour successeur Thomas Correc. En 1610, c'était Henri Pennec. Le 8 juin 1617, commença l'administration de Thomas Bleian ; le 27 août 1620, celle d'Yves Jourin ; celle d'Olivier Cona, le 2 décembre 1641 ; celle de Jean Conan, en 1655 ; celle de Jean Robin, en 1662 ; celle de Pierre

Bobony, en 1682 ; celle de François Féger, en 1702. Bernard-François de Rigolé de Kerleurien devint alors recteur de Plouisy et de Sévignac ; il était grand-vicaire de Quimper. En 1720, paraît M. de Santo-Domingue ; en 1741, B. Hemart ; en 1742, Yves Le Campion ; en 1778, Le Noannès ; en 1779, Jean Olivier, qui gouverna Saint-Michel jusqu'à la révolution. Il ne fit point le serment, et resta longtemps caché dans le pays.

Il y avait plusieurs chapelles dans Saint-Michel : celle de Kerbost, sous l'invocation de saint Maudez, qui semble donner son nom à ce village, abrégé de Kermodest ; celle de Kerurien, dédiée à saint Yves ; celle de Keranno, à saint Joseph ; celle de Saint-Jean et celle de Grâces.

Cette chapelle fut fondée, vers la fin du 15^e siècle, par les comtes de Penthièvre, et eut pour autres principaux bienfaiteurs les seigneurs de Kerisac. Une relique de la vraie croix y attirait des pèlerins de 50 lieues à la ronde.

La chapelle de Notre-Dame de Grâces eut pour gouverneur Rolland de Kermoisan, en 1515 ; ensuite, Mathurin Perrin ; puis, Antoine de Brue, et, enfin, René Chomard.

Le doyen et chapelain de Grâces demeurait, à ce titre, à la maison de Languerant, dont l'emplacement et les dépendances avaient été acquis, en 1515, au prix de 116 livres tournois.

Les comtes de Penthièvre dotèrent richement la chapelle de Grâces, et lui donnèrent une partie du *Bois du Loup*.

Quoique Saint-Michel fût, dans les derniers temps, simple trêve de Plouisy, le recteur de la paroisse continuait d'y demeurer, rue des Salles, à droite, en montant; la pierre du balcon de l'ancien presbytère a couvert la tombe de Charles de Blois.

L'église de Saint-Michel avait été rebâtie par ce prince, en 1350. Elle occupait le placître que traverse la route de Brest, à trois minutes des ponts de Saint-Michel. Une maison, qui donne sur cette petite place, porte cette inscription : *Scol Michel*. C'était un titre clérical donné par Jean Robin, en son testament du 14 avril 1681, à Jean Kervern, écolier, et à tous autres, ses successeurs, originaires de la trêve de Saint-Michel, qui n'auraient point de titre; ou, en cas qu'il ne s'en trouvât pas dans la trêve, à la nomination du recteur et des fabriciens. De l'autre côté

côté est la *maison du salut*; elle fut donnée pour le salut une fois la semaine.

L'église de Saint-Michel avait plusieurs cloches. La seconde avait été fondue en 1637 et peut peser 1,500; elle est maintenant la première de Grâces.

Deuxième époque.

Grâces, couvent de Cordeliers.

Le 4 octobre 1283, jour de la fête de saint François, Guy II, fils d'Artur II, et Jeanne d'Avaugour, son épouse, fondèrent un couvent de Cordeliers, à Guingamp, au lieu appelé encore *Terre Sainte*, à cause des saints personnages qui y furent inhumés, entre les rues de Tréguier et de Montbareil. Il était dans la paroisse et le prieuré de Saint-Sauveur.

Henri, fils du duc de Bretagne, orna ce lieu de reliques, en 1338. Jean II, duc de Bretagne, donna aux Cordeliers de Guingamp, en septembre 1302, 60 livres tour-
1850.

nois, afin de faire célébrer un service annuel pour lui, après sa mort.

Le cordelier de Guingamp, Raoul de Kerguyniou, figurait, le 8 juillet 1374, comme procureur spécial du duc d'Anjou, dans la poursuite pour la canonisation de Charles de Blois.

Saint Yves fut reçu dans le tiers-ordre au couvent de Guingamp.

Le 14 décembre 1562, Jean de Bretagne prit cent marcs d'argent provenant des reliquaires d'argent, donnés par ses ancêtres, aux Cordeliers de Guingamp, et évalués 1,800 livres, dont il leur assigna la rente sur la halle de la ville. Madame de Martigues rendit cette somme, en 1581, et engagea les religieux à la placer, en attendant la reconstruction de leur monastère. Au lieu de rebâtir leur couvent, ils jetèrent les yeux sur Notre-Dame de Grâces, qui appartenait à leurs fondateurs. Ils s'adressèrent à la princesse et à sa fille, Marie-Anne de Luxembourg, pour l'obtenir, avec les édifices et les terres qui en dépendaient.

Alors arriva le siège de Guingamp. Le couvent des Cordeliers fut brûlé, la veille de

l'Ascension, 1591. Les religieux se retirèrent dans les édifices qui en dépendaient.

René Chomard, gouverneur-doyen de la chapelle de N.-D. de Grâces, eut pitié d'eux et les accueillit à Languernant; il leur céda son bénéfice, le 3 juillet 1600, 9 ans après leur arrivée à Grâces, suppliant M^{me} de Martigues de mettre le frère Jean La Chept, alors leur gardien, et tous ses successeurs, en possession de la chapelle, des édifices, des jardins et des terres de Notre-Dame de Grâces. La princesse et sa fille y consentirent, et des lettres patentes d'Henri IV, en date du 10 mai 1605, autorisèrent leur don. La princesse de Martigues ajouta mille livres tournois, pour aider à bâtir le couvent. Paul y donna, le 6 des Ides de novembre 1605, une bulle pour permettre aux religieux de Saint-François de Guingamp de posséder la chapelle de Grâces, avec tous les fruits et revenus, et tout ce qui en dépendait.

La chapelle de Grâces avait été rebâtie par Anne de Bretagne. On lit, sur une des sablières: « Le 12^e jour de mars de l'an de grâces » 1506, fut la première pierre de cette église » assise. » On fut 20 ans à faire cette construction, probablement parce que la reine-

duchesse mourut dans l'intervalle, le 9 janvier 1514, au château de Blois. La bulle de dédicace de l'église de Notre-Dame de Grâces est du 13 août 1607, et signée : Adrien d'Amboise, évêque de Tréguier.

Les Cordeliers, en quittant la Terre-Sainte, apportèrent les reliques de Charles de Blois, qui avaient, depuis longtemps, été levées de terre et déposées dans la sacristie. Plusieurs autres personnes illustres avaient été enterrées dans le couvent de St-François de Guingamp, notamment :

Guy de Bretagne, mort en 1330 ;

Jeanne d'Avaugour, sa femme, morte en 1327 ;

Louis d'Avaugour, évêque de St-Brieuc, mort le 12 janvier 1319 ;

Marie de Beaumont, dame d'Avaugour, morte en 1328 ;

Jean, fils aîné de Charles de Blois, mort en 1403 ;

Jean de Bretagne, gouverneur de cette province, mort en 1565 (ce fut lui qui fut enterré dans la voûte de Charles de Blois, qui était lui-même déposé dans le tombeau de Guy de Bretagne, dans le chœur de l'église) ;

Jean, duc de Bretagne, mort en 1341 ;

Un autre duc Jean, mort en 1416 ;

Sylvestre de la Facillet, sieur dudit lieu et de Langarzou, mort en 1444 ;

Jeanne de Penthievre, femme de Charles de Blois, en 1384 ;

Jeanne de France, duchesse de Bretagne, en 1433 ;

Yves de Roscerf, en 1521 ;

En 1431, Jean du Châtellier, vicomte de Pommerit ;

En 1422, Alain Nepvou, baron de Crapado, mort après 2 ans de séjour au couvent ;

En 1490, Pierre Henri, sieur du Runiou.

L'église de Grâces est bâtie en pierres de taille, tirées d'un champ de la métairie de la Boissière, à dix minutes de ce beau monument. Hauteur, 16 mètres ; largeur à l'intérieur, 17 ; longueur, 36.

Sous le pignon du maître-autel est une fontaine extérieure, toute en pierres, couronnée d'une niche ; au-dessous se trouve un lavoir, et un peu plus bas un réservoir où il y avait du poisson, du temps des religieux. La fontaine est d'une architecture différente de celle de l'église, et paraît antérieure.

L'église de Grâces a quatre portes ; les

deux du bas servent ; les autres sont condamnées. La grande porte et celle qui est voisine de la sacristie sont les plus remarquables par leurs ornements. La porte intérieure, qui monte au clocher, est sculptée et présente un joueur de binou.

L'église de Grâces a huit belles fenêtres en ogives, sans compter un vaste œil-de-bœuf au pignon de la chapelle du milieu, au midi. Elles sont d'une élévation remarquable, surtout celle que masque, si mal à propos, le grand autel.

L'église de Grâces n'a qu'un bas-côté : il est au sud, et est divisé en cinq chapelles avec pignons ; la cinquième sert de sacristie et est acostée à la tour. Elle est surmontée de deux étages servant de chambres de décharge.

La tour est carrée et porte une flèche élégante aussi en pierre, avec trois clochetons ; le quatrième n'a pas encore été rétabli. Cette tour, que la foudre avait fendue, a été rendue à son premier état, en 1845. Ce monument, du style fleuri, est maintenant garanti par un paratonnerre.

La chapelle de Notre-Dame de Grâces dut sa construction au révérend père Pierre Bis-

sie, profès de l'ancien couvent de Guingamp. Sa dévotion pour la sainte Vierge, sa piété et ses soins obtinrent ce succès. Il mourut, le 12 février 1517.

Jean Le Chept fut le premier gardien de Grâces ; c'était un homme de grande probité.

Après lui vint le révérend père Broussaye, docteur en théologie, de la faculté de Paris. Il contribua beaucoup à la prospérité de la maison, tant par sa vie fervente et son bon exemple, que par ses soins assidus. En 1613, c'était G^{mo} Gyron, docteur en théologie.

Mais le chef le plus remarquable qu'ait eu la communauté de Grâces, ce fut le révérend père Guillaume Le Court. Le 11 avril 1633, il plaça la première pierre d'un corps de logis contenant, en longueur, de 150 à 160 pieds, dans lequel étaient la cuisine, la dépense, le réfectoire, une chambre d'hôte, le tout bout à bout ; au-dessus, le dortoir, ayant 16 chambres égales et deux plus petites, mais toutes suffisantes pour loger ce que le couvent pouvait soutenir de religieux. A côté de ce corps de logis était le cloître. Les dernières chambres de ce bâtiment étaient munies de châlits, paillasses, matelas et couvertures.

Le dernier jour de décembre 1636, fut commencé, par les soins et diligence du même gardien, Guillaume Le Court, l'inventaire des papiers du monastère. Ce travail important fut terminé le 31 décembre de la même année.

Tous les services que rendait le zélé gardien lui méritaient la reconnaissance de ses religieux. Il fut payé d'ingratitude. Six mois après qu'il les eut logés dans le dortoir neuf et qu'il s'y fut installé lui-même, il fut victime d'un horrible complot.

Il existe une complainte en breton sur cet événement tragique. En voici le sens :

« Au couvent de Grâces, près Guingamp, un grand malheur est arrivé.

» Le gardien de Grâces a été assassiné par deux mauvais moines.

» Le père François et le père Louis sont allés frapper à la porte du gardien.

» Le gardien, qui avait la précaution de tenir sa porte fermée, a demandé : Qui est là ?

» — Ouvrez ! ont dit les deux moines.

» — Il est trop tard, a répondu le gardien ; je n'ouvre à personne à cette heure indue.

» — Hâtez-vous d'ouvrir ! ont repris les deux pères ; l'église est éclairée, la sacristie ouverte, le tabernacle enfoncé ; des voleurs sont là !

» Aussitôt, le pieux gardien se met sur son séant, et dit : — Vierge sainte, vous savez que je vous ai bien servie ! J'ai orné vos sept autels ; je vous ai procuré un précieux ciboire, un calice d'argent et un calice d'or. Protégez votre humble serviteur ! — Il dit, et il ouvre.

» Aussitôt, les deux méchants moines se jettent sur lui et l'entraînent dehors. Ils vont le tuer sur le bord du chemin qui longe Keravel.

» Pendant cette exécution nocturne, dont personne ne s'aperçut (ils avaient étouffé la voix du bon père, en lui fermant la bouche avec un vêtement), les cloches se mirent à sonner le glas. Un des meurtriers dit à l'autre : Monte de suite dans la tour, et extermine quiconque sera trouvé sonnant les cloches.

» Il court voir et revient déclarer que les cloches sonnent, poussées, sans doute, par la main invisible de la Mère de Dieu ; car il n'a vu personne.

» Alors les deux homicides s'échappent sous un déguisement, et ayant des chapeaux bordés.

» Ils arrivent à Morlaix et appellent un batelier, pour les passer outre-mer.

» Le batelier leur répond : — Quel crime avez-vous donc commis ? La mer a pris, à votre approche, une teinte de sang, et les flots reculent épouvantés.

» Les deux scélérats, déconcertés, répondent :

» — Le gardien de Grâces a été tué, et c'est nous qu'on accuse.

» Aussitôt, on arrête les coupables, et une mort ignominieuse est le prix de leur attentat. »

Une croix en pierre fut érigée, au coin de l'avenue de Keravel, sur le bord du vieux chemin de Guingamp à Grâces, à l'endroit même où avait succombé le vertueux gardien. Cette croix porte le nom de *Croix du frère*. M. Botrel, recteur de Grâces, obtint de la famille de Roquancourt de la transplanter au milieu du cimetière de Grâces.

En 1641, Robert Bonniec était gardien de Notre-Dame de Grâces.

La bibliothèque du couvent de Grâces était d'environ mille volumes.

Le revenu assuré montait à 1,200 francs ; les offrandes y ajoutaient de 4 à 500 francs. Les religieux avaient peine à vivre, en négligeant l'entretien de leur monastère. Avant l'établissement des bureaux pour les pauvres dans toutes les paroisses, par le célèbre père Maunoir, ils faisaient une quête en blé, qui leur valait de 7 à 800 francs ; mais, depuis cette utile institution, défense leur fut faite de quêter.

Les miracles opérés à Grâces soutenaient le zèle des bienfaiteurs de l'église. Parmi les prodiges accomplis par l'intercession de la sainte Vierge, on cite le suivant :

Une peste cruelle décimait la paroisse de Goudelin. Il succomba plus de 150 personnes. Le fléau cessa, dès que les habitants eurent rendu processionnellement leur vœu dans l'église de Grâces. Cet événement eut lieu vers 1640.

Lorsqu'en juin 1791, on vint faire l'inventaire de la communauté de Grâces, elle ne possédait, pour tout revenu, que 203 boisseaux de froment, 6 d'avoine, 2 chapons ; et, en argent de rentes annuelles, 871 livres

10 sous 9 deniers ; un trait de dixme de 45 francs.

Le nombre des religieux diminuait, à proportion des ressources. En 1791, il n'y avait plus que trois pères et un frère. Le père Michel Lucas était gardien ; il avait 52 ans. Le père Laurent-François Garnier avait 63 ans ; le père Joseph-Marie-Georges de Tredern, 43. Le frère était Yves Pascal Kervern, âgé de 32 ans.

Arrivés à Grâces en 1591 et partis en 1791, les bons religieux ont demeuré juste deux siècles en cette paisible retraite, après avoir habité 208 ans leur communauté de Guingamp.

De leur temps, il y avait cinq cloches à Grâces : la première se nommait Notre-Dame de Grâces, et pesait 3,250 livres ; la seconde s'appelait la Trompette, et était de 2,000 environ ; la troisième, celle de l'horloge, pesant 1,500, est à Ploumagoar ; la quatrième, dite Saint-Yves, pesait 1,400 ; la cinquième, Saint-François, pesait 875. Ces cinq cloches formaient une des plus belles sonneries de l'ordre.

Un des principaux trésors de la communauté de Grâces, c'était le reliquaire contenant

nant les dépouilles mortelles du bienheureux Charles de Châtillon, comte de Blois et duc de Bretagne. Avant 1789, le cœur du vertueux prince était gardé dans un cœur d'argent. On a encore tout ce cœur. Il ressemble à une orange flétrie et desséchée. Après les trop nombreuses distributions qui ont été faites des reliques du bienheureux, il en reste encore dans l'église de Grâces, avec cette inscription : *Ossa beati Caroli Blesensis*. Un reliquaire décent les renferme, avec le double des authentiques et des titres. Ce reliquaire vitré est porté sur une colonne érigée en l'honneur du bienheureux. Une longue plaque en cuivre est couverte par cette inscription :

« Ci-dessus reposent les reliques de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Charles de Chastillon, dit de Blois, duc de Bretagne, tué à la bataille d'Auray, le 29 septembre 1364, après une guerre de 23 ans, et s'être trouvé à 18 batailles contre les comtes de Montfort, oncle et cousin germain de Jeanne de Bretagne, son épouse. Ces reliques, qui reposent dans cette église, ont été mises dans cette châsse par les soins de très-haut et très-illustre seigneur Alexis-1850.

Madeline-Rosalie, duc de Chatillon, pair de France, ci-devant gouverneur de monseigneur le Dauphin, premier gentilhomme de sa chambre, grand-maître de sa garde-robe, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres, grand bailli de la préfecture provinciale d'Agnau, lieutenant-général pour sa majesté de la haute et basse Bretagne, lequel, par respect pour les reliques d'un si digne ancêtre, lui a fait élever ce monument, le 1^{er} août 1753. »

Ces reliques étaient restées, depuis 1792 jusqu'en 1830, dans la poussière de la chambre de la sacristie; les authentiques ont été conservés, mais les sceaux ont été presque tous brisés. En 1830, le recteur de Grâces fit placer le monument où il se trouve, entre le grand autel et celui du Rosaire.

Troisième époque.

Grâces, commune et paroisse.

En 1803, Grâces fut du nombre des communes et des succursales définitivement érigées.

LISTE DES RECTEURS DE GRÂCES.

M. *Briant* fut recteur de Grâces; il mourut en janvier 1814, à Guingamp, d'où il allait tous les jours faire le service, vu qu'il n'y avait pas de presbytère dans sa paroisse.

Jusqu'au 15 juin suivant, M. *Guézou*, recteur de Plouisy, desservit Grâces, pendant la vacance.

Alors M. *Le Guiader*, vicaire de Guingamp, fut installé desservant de Grâces; deux ans après, il rentra à Guingamp, comme curé.

En 1817, M. *Hamon* devint recteur de Grâces, et mourut le 27 octobre 1821.

En 1822, M. Yves *Guennou* succéda à M. Hamon, et fut ensuite transféré à Ploubazlanec.

En 1824, 30 septembre, M. François-Claude *Botrel* fut mis à la tête de la paroisse de Grâces, et, de plus, chargé, pendant 18 mois, de celle du Mousterus. Il a été transféré à Plounerin.

Le 1^{er} août 1844, M. Jean-Marie *Le Qué-mèner*, ancien recteur de Loguenvel, fut appelé du rectorat de Plounerin à celui de Grâces.

Quelques circonstances de la vie des recteurs précitées.

M. Briant avait fait le serment, mais il se réconcilia. C'était un beau vieillard qui faisait tous ses voyages de Grâces à pied, et appuyé sur une canne à pomme d'or. Il vivait très-frugalement, dans une pension d'honnêtes bourgeois. Ses grandes boucles d'argent pour souliers lui furent une fois dérobées et quelques autres parties de son costume, pour représenter l'archevêque de Cambrai, dans la pièce qui porte ce titre. Les habitants de Grâces vinrent processionnellement chercher, à Guingamp, le corps de leur pasteur chéri, et témoignèrent un grand regret de sa perte.

M. Guézou menait une vie austère et avait transformé son presbytère en école ecclésiastique, qui a fourni beaucoup de prêtres au diocèse, entre autres, M. Ribaut, né à Trégonnau et mort recteur de Plouguernével, premier supérieur du petit séminaire rétabli au bourg de cette paroisse, et chanoine honoraire de Saint-Brieuc.

M. Le Guiader avait une figure dont la laideur et la dureté contrastaient avec la bonté de son âme. On allait jusqu'à dire qu'il

ressemblait à un appelé Ponthou, méchant homme très-redouté. M. Le Guiader n'émigra point; il resta caché dans les environs de Guingamp, ordinairement au Menguevel, en Pabu. Tous les jours, il venait rendre des services religieux à Guingamp, déguisé en laboureur. Jamais curé n'a été plus vénéré, plus aimé que l'excellent abbé Le Guiader. Sa charité pour les pauvres, qui allait jusqu'à contracter des dettes, afin de leur donner des secours; sa modération inépuisable au milieu des révolutions et des partis, valurent une estime profonde au bon prêtre, qui ne connaissait d'autre étendard que celui de la croix.

M. Hamon était un vieillard bien conservé et d'un caractère aimable. Il avait juré, comme bien d'autres; mais il leur donna l'exemple du retour le plus édifiant. Son esprit de miséricorde fit un effet prodigieux, à une adoration dans la ville de Tréguier. Toutes les personnes qui, pendant des années de troubles et de persécutions, avaient négligé leur salut, se rendirent à sa voix, et lui procurèrent la consolation de réparer publiquement les scandales qu'elles avaient donnés. Le charitable prêtre pleurait avec

elles et les encourageait à la pénitence. Ce fut M. Hamon qui fit le premier cahier de paroisse que possède la commune de Grâces.

M. Botrel en a rédigé un autre beaucoup plus étendu ; M. Le Quémener en écrit un troisième, qui, contenant les bons renseignements de ses prédécesseurs, y ajoutera des détails intéressants.

M. Guennou fit tout ce que peut un zèle éclairé pour réparer et orner l'église, instruire et sanctifier son troupeau, pendant le peu de temps qu'il en fut chargé.

M. Botrel, qui a été, près de dix ans, pasteur de Grâces, y a laissé de nombreux souvenirs de son administration.

Le 19 juin 1827, la chapelle de St-Jean et ses dépendances furent rachetées, pour 800 fr., de M. Desjars, banquier à Guingamp, qui, pour contribuer au bien de la religion, se contenta de cette légère indemnité. La chapelle de Saint-Jean a été réparée et accrue de dix pieds, et une plantation a été faite autour de l'édifice.

Tout le chœur et le maître-autel de Grâces ayant été incendiés, dans la nuit du 16 au 17 mars 1829, par l'imprudence du sacristain, qui avait oublié un tison dans une

armoire pratiquée dans le mur du nord de l'église, où se trouvaient une bouteille d'huile à lampes et autres objets combustibles, la perte fut évaluée à 6,954 fr., par M. Joanny, entrepreneur. Les reliques qui étaient sur les degrés de l'autel furent brûlées ; mais, en 1839, M. Tresvaux du Fraval, vicaire général de Paris, procura à l'église de Grâces une parcelle de la vraie croix, une petite portion des reliques de sainte Philomène. Dans la même année, le recteur obtint pour son église, de l'évêché de Saint-Brieuc, des reliques de saint André, apôtre, de saint Yves et de saint Désiré. L'inauguration de ces reliques eut lieu, le 8 octobre 1839. Mgr l'évêque de Saint-Brieuc a autorisé l'exposition de ces reliques, et la bénédiction de la vraie croix le dernier dimanche de chaque mois.

La réparation la plus difficile fut celle de l'autel. Celui qui a été substitué à l'ancien, où l'on admirait une statue dorée de Notre-Dame de Grâces, coûta 2,100 fr. ; et la première peinture donnée à ce travail, qui, malheureusement, couvre la maîtresse fenêtré, coûta 1,500 fr. Il y a deux statues à cet autel ; elles ont coûté 300 fr. Ce sont

celles de la Vierge et de saint Joseph. Si l'on avait bien calculé, il eût été plus avantageux d'acheter un autel en marbre. Cette mesure eût épargné les frais de peinture, qui reviennent assez souvent, et les dangers du feu, que tant de bois sec peut facilement alimenter.

Ce fut en 1836 que le chemin de la croix fut établi à Grâces. Les 14 tableaux furent bénits dans l'église de Plouisy, par Mgr Le Groing-La-Romagère, évêque de St-Brieuc.

Le presbytère de Grâces a été bâti, en 1843. La première pierre est sous l'angle occidental, vis-à-vis de la sacristie. Il est écrit dessus : « Fait sous l'administration de MM. Brunot, sous-préfet ; Jean-Marie Labia, maire ; Charles Jouanard, adjoint ; L. de Cargoët, trésorier ; F. Botrel, recteur. » Ce presbytère est précédé d'un parterre dans toute sa longueur ; au midi est un préau ; derrière l'édifice principal sont la cour et des constructions accessoires, et le jardin, qui était autrefois celui du gardien. Ce logement est suffisant et des plus convenables du canton.

M. Le Quémener, sur lequel nous avons donné une notice dans un volume précédent

de l'Annuaire, était, depuis longtemps, recteur de Plounerin, dont il a fait la statistique et le cahier de paroisse. Sa mère, veuve de l'ancien adjoint au maire de Belle-Isle-en-Terre, étant aveugle, avait beaucoup de peine à se rendre du presbytère à l'église, qui est à un kilomètre de distance. Elle avait fait exprimer à Mgr l'évêque de Saint-Brieuc le désir de voir son fils logé près d'une église. Lorsque Grâces, près Guingamp, fut disponible, Sa Grandeur y plaça l'abbé Le Quémener. « Monseigneur n'a que deux Grâces dans son diocèse, dit à ce sujet ce bon pasteur, et il m'a donné la plus belle. » En effet, Grâces près Uzel est moindre en population.

M. Le Quémener a fait de grandes réparations à l'église remarquable de Grâces. Il a fait rechauffer tous les murs, réparer la flèche, vitrer à neuf les fenêtres et placer au couronnement des vitraux peints. Les ornements ont été renouvelés, la porte voisine du second autel démasquée. Elle présente de belles sculptures mutilées, qui figuraient l'Annonciation. Une grande propreté se fait constamment remarquer dans l'église de Grâces. M. Le Quémener a aussi mis le pres-

bytère, dont il a été le premier habitant, dans un état décent, sans cesser d'être simple.

Il reste encore bien des améliorations à faire à l'église de Grâces. Si cet édifice avait un bas-côté au nord, il ressemblerait complètement à la belle église de Saint-Jean-du-Doigt.

Il est essentiel de démasquer la maîtresse vitre, de rouvrir la rosace qui est au midi, d'avoir un lutrin convenable, de placer des statues en pierre ou en terre cuite dans les niches extérieures du portail du moins, de compléter les clochetons, de faire que les cloches ne menacent pas de tomber sur les fidèles qui entrent ou qui sortent. Une sacristie au chevet de l'église serait bien plus commode que celle qui est prise sur le bas-côté, et qui se trouve à l'entrée.

On remarque, dans l'église de Grâces, un beau chemin de croix, donné par M. Le Quémener; il a coûté 160 fr. Outre les quatorze tableaux qui forment cette collection, il y a, dans l'église de Grâces, plusieurs tableaux remarquables : la résurrection de Lazare, dans le chœur, au côté nord; au-dessus des reliques du bienheureux Charles

de Blois, un *Ecce Homo* et un autre tableau ovale représentant Notre-Dame-de-Douleurs. A droite de l'autel du Rosaire, un autre petit tableau également ovale présente une princesse à genoux devant un prie-Dieu. Ce peut être Anne de Bretagne, ou sa fille, la bienheureuse Claude de France, épouse du roi François 1^{er}. Le tableau de Notre-Dame de Grâces et celui du Rosaire sont ordinaires. Au bas de l'église, est un tableau de Notre-Dame au manteau déployé, ayant, d'un côté, des religieux, et, de l'autre, des religieuses qui paraissent être du même ordre. Aux fonds baptismaux, un tableau représente le saint Précurseur baptisant le divin Messie.

L'église de Grâces est aussi assez riche en statues. Outre celles que nous avons désignées, on y remarque, au petit autel, celle de sainte Françoise et celle de sainte Philomène; au pilier qui sépare les deux autels, est la statue de sainte Monique; au suivant, celle de S. Roch; au bas-côté, les statues de sainte Anne, de saint Laurent; au bas de l'église, une statuette de Notre-Dame de Clarté et une autre de sainte Godelière; d'autres l'appellent sainte Thaïs.

Si vous voulez faire un pèlerinage à Grâces, allez-y au mois de mai ou le 15 août, principale fête de la reine des cieux. Si vous voulez vous contenter d'apercevoir de loin la flèche de l'église, allez au calvaire de St-Léonard, sur l'ancienne route de Tréguier, à la sortie de Guingamp, vous jouirez d'un magnifique panorama. Vous verrez N.-D. de Grâces s'élever sur un océan de feuillage, et, dans ce vaste et riche tableau, des châteaux et des chaumières qui reposent sous la protection maternelle de la Vierge puissante.

La commune de Grâces est dans de nombreuses conditions de prospérité, par sa proximité de la ville de Guingamp, où les foires et les marchés sont forts; par son peu de distance de la montagne de Bré et de la ville de Callac, où il y a aussi de grandes foires; par les deux chemins nationaux qui passent dans la commune et celui de Pontrieux, où vient la mer, ce qui peut procurer des engrais et des exportations; enfin, par ceux de Corlay et de Quintin.

Il y a, dans la commune, des chemins vicinaux en bon état; celui de Saint-Jean au bourg et celui de la Madeleine. Il serait utile d'en confectionner quelques autres

pour les principaux rapports avec les bourgs voisins. Il y aurait quelques bonnes fontaines à réparer.

La mairie, qui est à Saint-Jean, devrait être au bourg. Il faudrait y bâtir une maison d'école pour les garçons, et y réserver un local pour la mairie. Il serait aussi bien avantageux d'avoir au bourg un établissement pour deux religieuses; l'une ferait la classe aux filles, et l'autre visiterait les malades. Ces mesures prises maintiendraient les bonnes mœurs, et répandraient de nombreuses améliorations dans les habitants de la campagne.

Si, à tout cela, on joignait l'adjonction de quelques maisons qui sont fort loin de Plouisy et tout près de Grâces, par exemple, la terre de la Boëssière, on aurait à peu près fait pour Grâces tout ce que la raison réclame. Cependant, j'ajouterai que quelques lits à l'hôpital de Guingamp, pour les infirmes de la commune, complèteraient, d'une manière consolante pour les malheureux, le plan que nous proposons.

DE GARABY *

ADDITION

AU

DICTIONNAIRE DES PERSONNES MARQUANTES

NÉES DANS LES CÔTES-DU-NORD.

CUNAIRE, comte de Tréguier et de Goëlo, était si valeureux, qu'à la bataille de Langres, en 493, le roi de Bretagne, Hoël I^{er}, le choisit entre tous les généraux de son armée pour attaquer la garde du sénateur Lucius Iher, procureur de l'empire romain.

L'intrépide Cunaire joncha le champ de bataille d'ennemis, et étonna, par sa foudroyante audace, ceux qui échappaient à ses coups.

Toutes les forces de Lucius se réunirent, pour envelopper ce lion infatigable. Deux mille braves de Bretagne périrent à ses côtés. Il ne lui restait que trois guerriers, et il combattait encore. Il fut tué d'un coup d'é-

pieu, le visage tourné vers les ennemis, qu'effrayaient encore ses traits belliqueux. L'armée accourut pour le dégager, et ne trouva que son corps couvert de blessures.

La perte de cet excellent capitaine exaspéra tous nos héros, et fut vengée par une éclatante victoire.

(Voir LE BAULT, *Hist. de Bret.*, ch. 9.)

SAINT-PIERRE (Maurice De), né à Saint-Brieuc, vécut au couvent de Sainte-Anne d'Auray, et florissait en 1667. Il est auteur de plusieurs ouvrages de piété, notamment des *Heures de la Vierge* et de l'*Exercice du Chrétien*.

(Voir la *Bibliothèque des Carmes*, t. 1.)

RUNELLO (LE CHAMPION DE, César-Auguste), né à Quintin, le 23 février 1763, d'écuyer Pierre-Jean Le Champion de Runello, avocat en parlement, et d'Ursule-Antoinette Varin, son épouse, était jumeau de Louis-Marin et avait deux autres frères aussi d'une même couche; les quatre vécurent à l'âge d'homme, parcoururent le monde et vinrent mourir au lieu qui les avait vus naître.

Après avoir reçu de bons principes et d'é-

diffiants exemples de ses parents et de ses maîtres, César entra dans la marine, le 22 avril 1784. Il servit d'abord sur trois navires marchands du port du Légué-Saint-Brieuc ; ensuite, il passa dans la marine de l'état et monta successivement une flute, un brick, trois côtres et onze vaisseaux.

Voici le tableau de ses services :

18 ans,

Dont 1 an, 8 mois, 12 jours en paix, dans le port ou sur la rade de Brest ;

4 ans, 5 mois, 26 jours en paix, sous voile ;

11 mois, onze jours en guerre, dans le port ou sur la rade de Brest ;

5 ans, 5 mois, 17 jours en guerre, sous voile.

Cet état fut signé par M. Caffarelli, préfet du 3^e arrondissement maritime.

Le jeune de Runello commença comme volontaire, devint enseigne de vaisseau, le 10 Germinal an vi. Un haut fait, que nous signalerons bientôt, le fit choisir par M. Callamand, qui commandait la frégate *la Résolue*, pour y remplir les fonctions de sous-lieutenant de vaisseau, en 1792.

Il remplit la charge de lieutenant sur le *Richemont*, quelque temps après. Il commanda une escouade de bateaux canonnières à la campagne de Boulogne, et eut le grade de capitaine de la 8^e compagnie, second bataillon du 3^e régiment de la flotille impériale, du 1^{er} février 1807 au 23 décembre suivant.

Il avait été prisonnier de guerre de la frégate *le Richemont*, depuis le 25 mai 1793 jusqu'au 30 fructidor an iii.

Dans ses expéditions et dans sa captivité, il contracta le scorbut accompagné de fièvre intermittente-tierce, qui le contraignit à venir respirer l'air natal. Il mourut, le 23 décembre 1807, à huit heures du soir.

Tous les chefs sous lesquels il servit lui délivrèrent les certificats les plus honorables, que conserve sa famille. On verra combien il en était digne par le trait suivant.

Dans le combat que *la Résolue* eut à soutenir, le 19 novembre 1791, à la côte de l'Inde, contre les frégates anglaises *le Phénix* et *la Persévérante*, une de ces frégates, passant à poupe de notre digne française, lui enleva le pavillon et la gaule d'enseigne. Aussitôt César-Auguste saisit le drapeau na-

tional et le tint déployé, pendant tout le reste de la lutte, malgré la grêle de balles et de boulets qui pleuvaient autour de lui.

La *Société des Amis de la liberté* séant à Toulon salua avec enthousiasme cet acte d'héroïsme, par une adresse du 20 décembre 1792.

La *Société des Amis de la Constitution* séant à Port-Louis écrivit la lettre suivante au brave officier :

« Jeune et cher concitoyen ,

» La valeur fut, de tous temps, l'appanage des Français ; et lors même qu'ils ne jouissaient pas de leur liberté, ils se montrèrent redoutables dans les combats.

» La conduite que vous avez tenue, dans celui de *la Résolue*, n'a donc rien qui nous étonne ; mais, réunir à l'intrépidité de la jeunesse le calme de la maturité, est une qualité rare à votre âge, et qui détermine la société à vous donner des preuves de son estime. La révolution a eu ses martyrs, elle doit avoir ses héros. L'exemple éclatant que vous avez donné sera, sans doute, imité par tous nos frères destinés à combattre les

ennemis étrangers, et une leçon pour ceux-ci de ce que pourront des Français, quand ils combattront pour la patrie.

» Continuez, jeune et cher concitoyen, à bien mériter d'elle ; devenez, par l'exercice des vertus civiques, l'objet de l'affection de vos frères, comme votre intrépidité vous en a rendu le modèle. »

DE GARABY ✱.

Fin de la partie historique.

AGRICULTURE.

Domaine agricole de France , 51 millions d'hectares , ainsi répartis :

- 17,000,000 , incultes ;
- 17,000,000 , cultivés en plantes épuisantes ;
- 9,000,000 , en bois ;
- 8,000,000 , en culture améliorante.

ASSOCIATION BRETONNE.

Fondée , à Vannes , en 1837 , par M. Rieffel , elle a tenu , depuis cette époque , cinq congrès provinciaux : à Rennes , en 1844 ; à Nantes , en 1845 ; à Saint-Brieuc , en 1846 ; à Quimper , en 1847 ; à Lorient , en 1848 ; à Saint-Malo , en 1849.

MM. J. Rieffel , directeur.

A. Duchâtellier , secrétaire-général.

Ph. Kerarmel , trésorier.

Cette association se divise en deux classes :
Archéologie , M. A. de Blois , président ; *Agriculture* , M. Bonnefin ✱ , inspecteur.

1850.

V

(146)

INGÉNIEUR AGRICOLE.

M. Basset-Villéon.

Le service des irrigations, dirigé par l'ingénieur agricole, a été, par décision du conseil général, organisé dans le département à partir du 1^{er} janvier 1850. A cet effet, deux irrigateurs ont été demandés dans les Vosges, pays où l'on s'occupe le plus avantageusement de cette branche importante de l'industrie rurale.

COMICES AGRICOLES.

COMICE DES DEUX CANTONS DE S.-BRIEUC.

MM. le Préfet, président né.

Le Pomellec, président élu.

Thierrot, vice-président.

Prod'homme, trésorier.

Boscher des Ardillets, bibliothécaire.

H. Gautier, secrétaire.

Comices d'Arrondissement.

DINAN.

MM. Marin, sous-préfet, président honor.

Brignon de Léhen, président élu.

(147)

MM. De Querhoënt, Gagon, vices-présidents.

Lecourt de la Villethassetz, secrétaire-archiviste.

Le Conte, vice-secrétaire.

Péan, trésorier.

GUINGAMP.

MM. Le Gorrec, président.

Desjars, De la Bégassière, vices-présid.

Damard-Saint-Rivily, trésorier-secrét.

LOUDEAC (fondé en 1846).

MM. le sous-préfet, président honoraire.

A. Morhéry, président élu.

Fraboulet-Commanée, vice-président.

Le Verger, trésorier.

Boscher de Langle, secrétaire.

Comices Cantonaux.

(Cotisation, 3 fr. Pour le canton de Tréguier, 5 fr.)

Arrondissement de Saint-Brieuc.

Lanvollon, 51 membres. MM. De St-Pierre, président; Drillet, trésorier.

Paimpol, 93. Lamandour, président; Le Coniac, trésorier; Dayot, secrétaire.

(148)

Plæuc, 90. Guépin, président; Savenay, trésorier; Radenac, secrétaire.

Quintin, 50. Le maire, président; F. Mazurié, trésorier.

Arrondissement de Dinan.

Matignon, 40. Cohan, présid.; De Keraoul, trésorier. (Les simples cultivateurs paient 2 fr.)

Arrondissement de Guingamp.

Guingamp, 65. A. Desjars, président; De St-Maur, trésorier; De la Bégassière, secrét.

Bégard, 50. Le Calvez, président; Tassel, trésorier; Prat, secrétaire.

Belle-Isle, 78. Le Diouris, président; Qué-méner, trésorier.

Bourbriac, 50. Lozahic, président; May, trésorier; Le Fouillère, secrétaire.

Callac, 75. Guiot, président; Philippe, trésorier; Lancien, secrétaire.

Maël-Carhaix, 60. De Saisy, présid.; Le-moine, trésorier; Quéméner, secrétaire.

Plouagat, 60. De Kergariou, président; Hidrio, trésorier.

Pontrieux, 59. Y. Le Gorrec, président; Le Huérou, trésorier.

Rostrenen, 70. Le Gac, président; Kerveno, trésorier; Loyer, secrétaire.

(149)

St-Nicolas-du-Pélem, 64. Delesguern, président; Safré, trésorier; Thoraval, secrétaire.

Arrondissement de Lannion.

Lannion, 52. Huon, président; Toudic, trésorier.

Lézardrieux, 49. Le Provost, président; Paranthoen, trésorier; Prunier, secrétaire.

Perros, 52. Le Moal, président; Riou, trésorier; Salaün, secrétaire.

Plestin, 45. Daniel, président; Le Treust, trésorier; Tilly, secrétaire.

Plouaret, 40. Le Clech, président; Savidan, trésorier.

La Roche-Derrien, 46. Cozannet, présid.; Kerroux, secrétaire; Connan, trésorier.

Tréguier, 65. Ozou, président; Le Roux, trésorier; Even, secrétaire.

Arrondissement de Loudéac.

Loudéac, 80. Morhéry, président; Le Verger, trésorier; Boscher de Langle, secrétaire.

La Chèze, 85. De Kerpezdron, président; Martin, trésorier; Guillard, secrétaire.

Corlay, 70. Fraboulet, président; Pechon, trésorier; Ollitrault-Dureste, secrétaire.

Gouarec, Le Lart, président; Radenac, trésorier; Le Duigou, secrétaire.

(150)

Merdrignac, 60. N., président ; Bagot, trésorier ; Gaborel, secrétaire.

Mûr, 110. Fraboulet-Commanée, président ; Le Denmat, trésorier ; Le Bris, secrétaire.

Plouguenast, 70. Brizeux, président ; Trobert, trésorier ; Beuscher, secrétaire.

Uzel, 130. Glais-Bizoin, président ; Rolland, trésorier ; Hervé, secrétaire.

Fermes-Ecoles de l'Etat.

A Carlan, en Meslin. — M. Achille Latimier du Clésieux ✱, directeur.

Ferme-Modèle du département.

A Castellaouënan. — M. De Saisy ✱, directeur.

INDUSTRIE LINIÈRE.

Comité départemental.

MM. le préfet, président ; Veillet, vice-président ; F. Rouxel, trésorier ; J.-P. Boullé ✱, secrétaire ; Le Gué, Morand, Ollitrault-Dureste, Desjars, Calvez, Depasse, L. Rouxel, memb.

(151)

COMMERCE.

Agents consulaires des puissances étrangères dans les Côtes-du-Nord.

ANGLETERRE. M. Perrier, consul à Brest, pour les Côtes-du-Nord, le Morbihan et le Finistère.

M. Angier, vice-consul à Saint-Brieuc.

SUÈDE ET NORWÈGE. M. Sébert (Théodose), vice-consul à Saint-Brieuc.

CHAMBRE DE COMMERCE DE S.-BRIEUC.

MM. Boullé ✱, président ; Tual, secrétaire ; Th. Sébert, Bothen aîné, Marie, J.-L. Villeferon, Boudonnet aîné, Allenou, Rouxel, Bizot, membres.

Courtiers de Commerce.

MM. Villermay, Planquet.

Chambres consultatives.

Loudéac. MM. Le Verger, Prioux, A. Morhéry, F. Le Mercier, Viet-Dubourg, Le Plenier.

(152)

Moncontour. MM. Veillet , Hamonic , Renaud , Belliard , Sagory , Le Branchu.

Uzel. MM. Carrée , Le Maux , GuilloLohan , Le Gué , Martin , Blanchard.

Quintin. MM. Veillet , Limon-Duparemeur , Allenou , Chesnel , Chauvel , Thomé de Keridec.

Banquiers.

MM. A. du Clésieux ✱ , à Saint-Brieuc.

Leconte ✱ , à Dinan.

B. Desjars et fils , à Guingamp.

Dufresne-Lègue , à Lannion.

Mazurié , à Quintin.

Fin de la partie administrative.



(157)

COMMUNES.	MAIRES.	CURES et DESSERT.	POPUL.
Tréfumel.	Aubry.	Lucas.	420
Jugon.	Trotard.	Odie.	550
Dolo.	Henry.	Gilbert.	933
Lescouet.	Brexel.	Chevalier.	801
Plédéliac.	Delanoe des Sales.	Trobert.	2044
Plénée-Jugon.	Gourdet.	Pommeret.	1450
Plestan.	Melet.	Blévin.	2118
Saint-Igneuc.	Delorgeril.	Chauvin.	630
Tramain.	Rabaté.	Le Clere.	679
Malignon.	Vissenaire.	Ksanté.	1361
Hénansal.	Baudet.	Raul.	1279
Hénanbihen.	Le Floyd.	Nevot.	1626
La Bouillie.	Hulbert.	Tanguy.	1711
Pléboulle.	Briend.	André.	1125
Pléhérel.	Thoreux.	Rebuffé.	1071
Plévenon.	Morel.	Allain.	1162
Ruca.	Belfert.	Blévin.	747
Saint-Cast.	Quéma.	Forgeoux.	1476
Saint-Denoual.	Nabucet.	Cadier.	541
Saint-Pôtan.	Dubreil.	Ferrart , Duchêne.	1792
Plancoët.	Salmon.	Merdignac.	1098
Bourseul.	Cocheril.	Angot , Salmon.	1391
Corseul.	Allory.	Hervé.	5532
Créhen.	Oleron.	Homery.	1672
Landébia.	Richeux.	Pinson.	280
Languenan.	Rault.	Jan.	1115
Plessix-Balisson.	Lesachot.	Chenaux.	199
Pléven.	De Closmadeuc.	Petibon.	671
Pluduno.	Fouré.	Oléron.	2180
Quintenic.	Desgranges.	Diven.	353
Saint-Lormel.	Le Maire.	Cosson.	387
Plélan.	Duclos.	Sévestre.	1003
La Landec.	Dérouillac.	Briand.	387
Languedias.	Cocheril.	Mauffray.	461
Plorec.	Rohan.	Vernier.	866
Saint-Maudez.	Picot de Plédran.	Merven.	356

(158)

COMMUNES.	MAIRES.	CURÉS et DESSERV.	PO- PUL.
Saint-Méloir.	Marchix.	Gaudin.	300
S.-Michel de Pl.	Mesfray.	Bernard.	320
Trébédan.	De Lorgénil.	Martin.	468
Villed-Guingalan.	Le Fort.	Cocheril.	597
Ploubalay.	Gratien.	Rouault.	2667
Lancieux.	Juhel.	Armel.	883
Langrolay.	Richard.	Chevalier.	794
Pleslin.	Henry.	Texier.	1500
Saint-Jacut.	Allain.	Plessix.	1020
Trégon.	Dubreil de Pont- briand.	Rollier.	375
Trémereuc.	Viel.	Richard.	601
Trigavou.	Le Lionnais.	Le Roy.	1222
S.-Jouan-de-l'Isle.	Robert.	Le Fert.	716
Caulnes.	Barbé.	Lucas.	2010
Guenroc.	Bénazé.	Crespel.	587
Guitté.	Dartois.	Renault.	1002
La Chapelle-Bl.	Huet.	Carré.	486
Plumaugat.	Orinel.	Guillemot.	2452
Plumaudan.	Le Branchu.	Ksanté.	1264
Saint-Maden.	Le Gallais.	Chévilion.	492

ARRONDISSEMENT DE GUINGAMP.

GUINGAMP.	De Botmiliau.	Robin.	6949
Coadout.	Le Druillenec.	Tremel.	609
Grâces.	Riou.	Quémener.	1518
Mousterus.	Le Magoarou.	Le Borgne.	1150
Pabu.	Gézéquel.	Le Fèbvre.	1095
Plouisy.	De Coaridou.	Richard.	1989
Ploumagoar.	Guillossou.	Le Bonniéc.	2189
Saint-Agathon.	Lorgéré.	Le Troadec.	1009
Bégard.	Tassel.	Guillermic, Le Goas.	4180
Kmoroch.	Derriennic.	Le Gueult.	603
Landebeaëron.	Le Bever.	Bouget.	624
Péderne.	Baudour.	Launay.	3142
Saint-Laurent.	Clech (Yves).	Quémar.	803
Squiffiec.	Le Saint.	Duval.	1047

(159)

COMMUNES.	MAIRES.	CURÉS et DESSERV.	PO- PUL.
Trégonneau.	Nicolas.	Even.	682
Belle-Ile.	Yvon.	Cozdenmat.	1851
Guranhuel.	Lagadec.	Ollivier.	1450
Locquenvel.	Cadec.	Le Du.	471
Louargat.	Stéphan, Yv.	Taillard.	4249
Plougonver.	Le Gac.	Thomas.	4008
Trélamus.	Penven.	Le Bihan.	1587
S.-Nicolas.	Daniel.	Daniel.	2668
Canhuel.	Le Breton.	Guenannen.	1620
Kpert.	Le Chevallier.	Le Moing.	1275
Lanrivain.	Le Goff.	Daniel.	1775
Peumerit-Quintin.	Bahezre.	Guérin.	608
Saint-Conan.	Le Rudulier.	Morin.	921
S.-Gilles-Pligeaux.	Thoraval.	Boscher.	1211
Ste-Tréphine.	Le Bourhis.	Colin.	810
Bourbriac.	Lozahic.	Pinson.	4282
Kérien.	Le Coënt.	Le Collen.	903
Magoar.	Mordellet.	Le Bihan.	453
Plésidy.	Huon.	Rocher.	1506
Pont-Melvez.	Salaun.	Richard.	1439
Saint-Adrien.	Lorgère.	Donval.	658
Senven-Lehart.	Pioger.	Bercot.	854
Callac.	Guiot.	Le Goff.	3188
Calanhel.	L'Hélias.	Derrien.	926
Carnoët.	Vauchel.	Henrio.	2060
Duault.	Bercot.	Huet, Burlot.	2700
Lohuec.	Lérou.	Philibert.	1104
Maël-Pestivien.	Courtois.	Robic.	1603
Pestivien.	Le Moigne.	Le Rudulier, G.	1602
Plourach.	Duchesne.	Le Carré.	1248
Plusquellec.	Guénégou.	Le Rudulier.	1440
Maël-Carhaix.	Le Moine.	Latimier.	2202
Locarn.	L'Hélias.	Loison.	1746
Le Moustoir.	Menguy.	Paul.	910
Paule.	Le Guern.	Rivoal.	1727
Plévin.	Le Berre.	Le Denmat.	1240

COMMUNES.	MAIRES.	CURÉS ET DESSERV.	PO- PUL.
Trébrivan.	Le Jars.	Le Boujeant.	1247
Treffrin.	Caillebot.	Le Boëdec.	362
Tréogan.	Briand.	Rimbert.	308
Plouagat.	Le Corvaisier.	Colombier.	2282
Bringolo.	Le Thézien.	Poulouin.	857
Goudelin.	Monfort.	Desbois.	2355
Lanrodec.	Gorégues.	Joubin.	1760
Saint-Fiacre.	Perro.	Marquer.	658
S.-Jean-Kerdaniel.	Cogu.	Corlouër.	749
Saint-Péver.	Le Page.	Connan, Guill.	650
Pontrieux.	Le Guiot.	Le Goaster.	1948
Bréldy.	Carriu.	Le Pallier.	824
Ploëzal.	Le Goff.	Meuric.	3209
Plouec.	Le Huérou.	Bocher.	2200
Quemper-Guezennec.	Le Meur.	Person.	2879
Runan.	Le Gac.	Malédant.	718
Saint-Clet.	Le Boudier.	Hamon.	1739
S.-Gilles-les-Bois.	Perennès.	Rebindaine.	1015
Rostrenen.	Tilly-Kveno.	Rot.	1380
Glomel.	Bréhan.	Le Goadet, Pierre, Colas.	5674
Kgrist-Moëlou.	Huérou-Kisel.	Le Gloannec.	2422
Plouguernevel.	Bocher.	Le Guennec, Chélin.	3752
Plounévez-Quintin.	Merrien.	Perennès, Boscher.	3049

ARRONDISSEMENT DE LANNION.

LANNION.	Depasse.	Daniel.	5849
Brélevenez.	Salaun.	Landonar.	1725
Buhulien.	De Carcaradec.	La Vissière.	1124
Caouennec.	Le Fiblec.	Le Vincent.	679
Loguivy-lez-Lann.	Perrot.	Le Huérou.	584
Ploubezre.	Aurégan.	Allain.	3487
Ploulech.	Pasquiou.	Lopez.	1155
Rospez.	Queffoulou.	Macé.	476
Servel.	Le Barzic.	Guillou.	1905
La-Roche-Derrien.	Kerroux.	Le Floch.	1756
erhet.	Le Houérou.	Boullion.	816

COMMUNES.	MAIRES.	CURÉS ET DESSERV.	PO- PUL.
Cavan.	Le Razavet.	Hervé.	2076
Coatascorn.	Le Roux.	Le Dorner.	862
Hengoat.	Cozannet.	Abgrall.	1888
Lanvézéac.	Le Chafolec.	Le Vincent.	186
Mantallot.	Le Tinévez.	Briend.	402
Pommerit-Jaudy.	Beauverger.	Gélard.	2227
Pouldouran.	Jacob.	Connan, Yves.	575
Prat.	Pennec.	Le Fiblec.	2255
Quemperven.	Lucas.	Le Bourdonnec.	914
Troguéry.	Goyic.	Lechvien.	508
Lézardrieux.	Le Troadec.	Julou.	2225
Lanmodez.	Le Borgne.	David.	710
Pleubian.	Gouronuec.	Benoit.	4526
Plendaniel.	Le Troadec.	Le Goaziou.	2506
Pleumeur-Gantier.	Paranthoën.	Bara.	2651
Trédarzec.	Le Béver, Yv.	Lequilleuc.	1644
Perros-Guirec.	Riou.	Lejan.	2555
Emmaria-Sulard.	Le Huérou, F.	Leroux.	1038
Louannec.	Scornet.	Le Goaster.	1750
Pleumeur-Bodou.	De Champagné.	Frouin.	3552
Saint-Quay.	Le Huérou.	Querré.	1618
Tréleurden.	Le Moal.	Leluyer. *	1399
Trégastel.	Le Bivic.	Roche.	1051
Trélevren.	Ropers.	Le Guilloux.	1070
Trevo-Trég.	De Boisriou.	Le Bris.	950
Plastin.	Cotty.	Le Graët.	4605
Lauvellec.	Le Barzic.	Le Moing.	1884
Plumilliau.	Le Bourdonnec.	Le Berre.	3480
Plouzélambre.	Le Bourdonnec.	Le Roïc.	813
Plunf.	Quesseveur.	Le Goff.	1604
S.-Michel-en-Grè.	Geffroy.	Dollo.	650
Trédrez.	Le Person.	Le Rolland.	1050
Tréduder.	Brigant.	Pénault.	505
Tremel.	Kergoat.	Kleau.	996
Plouaret.	Clech.	Dénès.	5572
Loguivy-Plongras.	L'Hévéder.	Moignet.	5305
Plongras.	Le Goff.	Le Maguer.	1216

COMMUNES.	MAIRES.	CURÉS ET DESSERV.	PO- PUL.
Plounerin.	Denis.	Botrel.	1740
Plounevez-Moëdec.	Delo.	Moisan.	3515
Pluzunet.	Clech.	Monfort.	2428
Tonquédec.	Troguendy.	Hamel.	2095
Trégrom.	Bourdonnec.	Hamon.	1450
Treguier.	Dieuleveult.	Durand.	5798
Camlez.	Salliou.	Thomas.	1284
Coatréven.	Le Cabec, L.	Le Rumeur.	968
Langoat.	Le Grand.	Le Goaster.	2206
Lanmerin.	Le Rallec.	Jouan.	628
Minihy-Treguier.	Potin.	Menou.	1607
Penvenan.	Masson.	Le Gac.	2015
Plougrescant.	André.	Le Pellec.	2521
Plouguiel.	Adam.	Tartivel.	2785
Trézeny.	Razavet.	Le Pape.	545

ARRONDISSEMENT DE LOUDÉAC.

LOUDÉAC.	Gonan, Mich.	Gauttier.	16619
Hémonstoir.	Leparc.	Agar.	616
La Motte.	Leverger.	Rouxel.	3220
Saint-Caradec.	Le Roux.	Pencolé.	2074
Saint-Maudan.	Gourdet.	Hémery.	599
Trévé.	Moizan.	Pasco.	2711
Colinée.	Basset.	Plesse.	586
Langourla.	Bidault.	Le Blanc.	1578
Le Gouray.	Perret.	Morin. †	2252
S.-Gilles-du-Méné.	Plesse.	Regnier.	677
Saint-Gouéno.	Louail.	Guillo.	1555
S.-Jacut-du-Méné.	Gueneu.	Boinet.	773
Corlay.	Prigent.	Glon.	1413
Le Haut-Corlay.	Guillermo.	Lincot.	1131
Plussulien.	Prigent.	Monnier.	1548
S.-Martin-des-Prés.	Pochon.	Blanchard.	1376
Saint-Mayeux.	Menguy.	Le Moign.	1879
Gouarec.	Racinet.	Galerie.	806
Laniscat.	Laurent.	Fraboulet, Flocon.	3500
S.-Gelven.	id.	Léauté.	

COMMUNES.	MAIRES.	CURÉS ET DESSERV.	PO- PUL.
Lescouet.	Ollivier.	Carimalo.	946
Mellionnec.	Rolland.	Duchêne.	1234
Perret.	Jouanno.	Le Ratte.	868
Plélauff.	Le Guinio. *	Mahéo.	1440
La Chèze.	Bertrand.	Levené.	403
La Ferrière.	Baud.	Le Plénier.	713
La Prénessaye.	Dénecé.	Potier.	1765
Plémet.	Caric-Kerisouet.	Pincolet.	3030
Plumieux.	Louet.	Geffrain.	3310
Saint-Barnabé.	Launay.	Berthelot.	973
S.-Etienne-du-Gué.	Jouet.	Perrin.	711
Merdrignac.	Nogues.	Hervian.	3045
Gommené.	Chapotin.	Henry.	1250
Illifaut.	Pacheux.	Carmouët.	1080
Laurenan.	Pinel.	Renouvel.	1344
Le Loscouët.	Chevreil.	Orinel.	1110
Mérillac.	Dutertre.	Sotinel.	668
Saint-Launeuc.	Macé.	Mouazan.	479
Saint-Vran.	Belot.	Guguen.	1389
Trémoré.	Jaigu.	Piedvache.	1372
Mûr.	Calvary-Tilan.	Le Bihan.	2413
Caurel.	Quinio.	Jamet.	817
Saint-Connec.	Bocher.	Le Bigot.	716
S.-Gilles-Vieux-M.	André.	May.	1174
Saint-Guen.	Le Bris, Pier.	Poret.	1145
Plouguenast.	Trobert.	Moisan.	3909
Gausson.	Dubos.	Leroy.	2232
Langast.	Mando.	Josse.	1482
Plémy.	Doré.	Doméon.	3096
Plessala.	Daniel.	Moisan.	3321
Uzel.	Viet.	Flageul.	1968
Allineuc.	Trobert.	Denis.	2434
Grâce.	Dugourlay.	Hello.	1274
Le Quillio.	GuilloLohan.	Lanoë.	1671
Merléac.	Rioux.	Hamet.	2105
Saint-Hervé.	Le Gué.	Guillard.	1122
Saint-Thélo.	Le Maô.	Gaubert.	1816

Chez l'Auteur :

NOTIONS HISTORIQUES, etc.,
par M. HABASQUE *, président du
tribunal civil de Saint - Brieuc;
3 vol. in-8^o, 6 fr.

*Chez MM. GUYON, L. PRUD'HOMME, à Saint-
Brieuc,*

*Ouvrages de M. DE GARABY *(O. U.)
chan., régent de philosophie :*

CATHOLICISME EN ACTION, 2 fr.

CHANTS DE LA PIÉTÉ, 50 c.

CIVILISATION, 50 c.

EXPLICATION du CATÉCHISME
de S.-Brieuc, 1 fr.

GUIDE du jeune philosophe, in-8^o, 2 f.

MANUEL DU RHÉTORICIEN, 2 f.

MORALE, 1 fr.

PHILOSOPHIE, 7 fr. 50 c.

SAINTS DE BRETAGNE, 2 f. 25 c.

ANNUAIRES, 15 années.

S.-BRIEUC, IMPRIMERIE DE L. PRUD'HOMME.